

**Comité des finances et de la vérification**  
**Rapport à l'assemblée générale annuelle 2015-2016**  
Octobre 2016

Présenté par  
Chris Callbeck, Acadia University  
Trésorier du RCDR et président du Comité des finances et de la vérification

**Mandat**

Le Comité des finances et de la vérification (le Comité) a pour mandat d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en faisant un examen de la suffisance des budgets, de la transparence et de l'intégrité de la santé financière et de la viabilité de l'organisme et en formulant des recommandations à cet égard. Le Comité surveille et examine également l'efficacité des contrôles internes, les activités de gestion des risques et l'exécution du processus de vérification indépendante du RCDR.

**Composition du Comité de 2015-2016**

Pour l'année à l'étude, les membres du Comité étaient :

- Christopher Callbeck, vice-président adjoint, Services financiers et administratifs, University of New Brunswick, Saint John (président et trésorier);
- Bernard Bizimana, directeur des services techniques et informatisés, Bibliothèque Myriam et J.-Robert Ouimet, HEC Montréal;
- Daniel Godon, directeur de la bibliothèque, Université du Québec en Outaouais;
- France Paul, directrice des services techniques, Service des bibliothèques et archives, Université de Sherbrooke;
- Trudy Pound-Curtis, vice-présidente adjointe, Finances, et agente des Finances en chef, York University

Les employés suivants ont fait office de personnes-ressources auprès du Comité : Clare Appavoo, directrice générale, Ken Blonski, directeur des opérations et Bill Kuurstra, agent des Finances.

**Objectifs de 2015-2016**

1. Examiner les plans financiers à long terme et évaluer diverses possibilités de revenus supplémentaires pour le RCDR, y compris des travaux d'élaboration et d'analyse des politiques pour soutenir d'éventuelles demandes de subventions au moyen de l'EIS.
2. Maintenir des activités de gestion des risques et en effectuer le suivi; appuyer le Conseil en cernant les lacunes et en proposant des solutions dans les autres pratiques de gestion des risques.
3. Continuer de surveiller les modifications apportées aux normes comptables, ainsi que les conséquences fiscales pour l'organisme, afin de protéger l'actif de l'organisme et d'assurer la reddition de comptes sur le plan financier.
4. Tirer pleinement parti de l'expertise des membres du Comité pour mesurer la valeur du RCDR et la communiquer aux membres et à la communauté d'intervenants selon des modalités qui appuient et complètent d'autres comités et initiatives.
5. Fournir des analyses et formuler des recommandations au Conseil et aux membres relativement aux plans visant à mettre à jour les cotisations des membres du RCDR.

**Réalisations en 2015-2016**

**1. Exécution de la vérification pour l'exercice 2014-2015 et planification de la vérification pour l'exercice 2015-2016**

Au nombre des principales responsabilités du Comité des finances et de la vérification figurent toujours l'examen et la surveillance des états financiers internes du RCDR au cours de l'année, ainsi que l'examen des états financiers vérifiés de fin d'année du RCDR de même que du rapport du vérificateur. Cet examen

devient l'assise de la planification pour l'exercice suivant, dans le cadre de laquelle le Comité rencontre le vérificateur pour déterminer l'étendue de la vérification de l'exercice suivant et le processus applicable.

Pendant l'année, Deloitte a remplacé l'associé de vérification de longue date du RCDR, Serge Desrochers, par Anne-Marie Ethier. La transition s'est déroulée sans heurts, de sorte qu'il n'y a pas eu de retard dans le processus de vérification. En juin 2015, le Comité a examiné les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, a reçu le rapport du vérificateur et en a discuté (notamment dans le cadre d'une discussion à huis clos avec le vérificateur) et en a recommandé l'approbation par le Conseil d'administration. Fait à souligner, Deloitte n'a trouvé aucune déficience dans les contrôles internes et s'est dit à l'aise avec les décisions prises par la direction du RCDR. Par ailleurs, le Comité a examiné le rapport de gestion préparé par la direction du RCDR, qui devait accompagner les états financiers vérifiés.

Le Conseil a par la suite approuvé les états vérifiés pour l'exercice 2014-2015, qui ont été présentés aux membres à l'assemblée générale annuelle du 22 octobre 2015, puis affichés sur le site Web du RCDR. Pendant le processus de vérification, une version sommaire simplifiée des états financiers a aussi été produite; elle figure dans le rapport annuel du RCDR.

Lors de sa réunion du 13 janvier 2016, le Comité s'est réuni avec les vérificateurs de Deloitte pour approuver l'étendue et le processus de la vérification, les responsabilités officielles en matière de rapport, l'approche de la vérification prévue, ainsi que la composition de l'équipe de vérification pour l'exercice terminé le 31 mars 2015. La vérification pour l'exercice 2015-2016 a pris fin en mai 2016, et les états financiers vérifiés doivent être présentés à l'AGA du RCDR qui aura lieu à Halifax en octobre.

## **2. Processus budgétaire pour les exercices financiers 2015-2016 et 2016-2017**

Il incombe au Comité de recommander les grands principes qui régissent la préparation du budget annuel, l'examen du budget provisoire préparé par la direction et la recommandation du budget annuel devant être approuvé par le Conseil d'administration. Le 2 mars 2016, le Comité s'est réuni pour étudier le budget provisoire proposé pour l'exercice 2016-2017 et en a recommandé l'approbation par le Conseil d'administration. Dans le cadre de la discussion, le Comité a recommandé de diminuer les augmentations de cotisations du RCDR pour qu'elles soient inférieures à celles décrites dans le modèle pluriannuel.

Le budget du RCDR pour l'exercice 2016-2017 comportait une fois de plus trois composantes :

- un texte explicatif du budget renfermant une analyse et des renseignements exhaustifs au sujet des hypothèses sous-jacentes, des ajouts et des modifications par rapport à l'exercice précédent;
- une ébauche de tableau de ventilation du budget comprenant les dépenses réelles du dernier exercice (2015-2016) à ce jour et les prévisions des dépenses jusqu'à la fin de l'exercice, le budget de l'exercice 2016-2017 comprenant les répercussions de l'EIS, une analyse des écarts et des projections pour le modèle pluriannuel en cours;
- le modèle financier pluriannuel en tant que composante contextuelle, y compris une analyse de la façon dont les coûts prévus au budget pour l'exercice 2016-2017 s'harmonisent avec les projections du dernier exercice.

Le budget de l'exercice 2016-2017 comportant un déficit budgétaire prévu de 38 002 \$ a été approuvé par le Conseil d'administration le 15 mars 2016.

## **3. Discussions sur les cotisations**

Depuis deux ans, le Comité juge bon d'inclure dans ses objectifs l'examen et la mise à jour du calcul des cotisations du RCDR. Le Groupe de travail sur les bandes a présenté son rapport final à l'assemblée générale annuelle à Calgary en octobre 2014, et le Comité s'est réuni pour envisager la révision des cotisations au cours de la réunion de janvier 2015.

On a préparé un communiqué pour accompagner les factures de cotisations en juin 2015, afin d'informer les membres des changements éventuels aux cotisations pendant la transition de l'organisme vers le nouveau système de bandes, et pour souligner le fait que le Comité avait recommandé des augmentations des

cotisations de 3,5 % pour l'exercice 2015-2016 et de 4,0 % pour l'exercice 2016-2017, hausses inférieures aux 4,5 % prévus dans le modèle pluriannuel. Le Comité avait jugé souhaitable de communiquer directement avec les membres qui risquaient d'être le plus négativement touchés par l'adoption des nouvelles bandes pour le calcul des cotisations.

Le Comité a approuvé les principes qui allaient régir la transition aux nouvelles cotisations du RCDR, y compris la nécessité de faciliter la transition sur de nombreuses années et de communiquer bien à l'avance les changements prévus aux membres. Une séance sur les cotisations a eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle de 2015 à Ottawa, et les membres ont donné leur aval à la proposition au cours de l'assemblée annuelle des membres.

#### **4. *Projet sur les taux de change***

Il y a quatre ans, le Comité s'est rendu compte des limites d'une approche unique pour toutes les devises et a donc approuvé une série de projets sur les taux de change, afin de permettre aux membres de mieux gérer leur exposition aux taux de change et de leur donner la possibilité de se prémunir contre les risques de fluctuation des taux de change liés à un petit nombre des plus importantes licences du RCDR, ou de faire des offres pour obtenir de meilleurs taux. Le RCDR, sous la surveillance du Comité, facturait des frais administratifs modestes aux membres pour les fonds gérés dans le cadre du projet.

Au cours de la dernière année, le RCDR a une fois de plus proposé un projet de gestion des taux de change à participation facultative au cours de l'exercice 2015-2016 pour les licences d'Elsevier ScienceDirect et de Sage Premier. Encore une fois, l'échéancier a été établi de façon à coïncider avec les fins d'exercice des membres et prévoyait des périodes d'engagement en mai. Cette année, 21 membres du RCDR ont signé des formulaires d'engagement demandant au RCDR d'administrer plus de 12,7 M\$ US dans le cadre du projet visant la licence d'Elsevier ScienceDirect. Dix-neuf de ces membres ont aussi engagé plus de 1,6 M\$ de leurs fonds estimatifs requis pour la licence SAGE Premier. Les participants au projet ont vu leurs soumissions obtenir des taux entre 1,2314 et 1,23. Malheureusement, en raison de la valeur en baisse constante du dollar canadien, l'organisme a été incapable de donner suite aux demandes des membres de plus de 3,6 millions d'US à des taux de 1,21 ou mieux.

En septembre 2015 — après la hausse rapide de la valeur du dollar US — le RCDR a offert aux membres le choix de recevoir les factures pour les licences SAGE Premier et Elsevier ScienceDirect en \$ US. Cinq établissements ont demandé de recevoir une facture en dollars américains dans le cadre de ce projet, pour un total d'environ 2,2 M\$ US. Tous les participants ont versé les fonds en dollars US au RCDR en temps opportun, et le RCDR a réduit proportionnellement la quantité de \$ US achetés par contrat à terme.

Le RCDR a terminé la facturation relative aux deux produits, les dernières factures (de rapprochement) ayant été envoyées au début d'octobre à des taux de change de 1,313 (Sage) et 1,2944 (Elsevier). Le RCDR a également porté à la facture des participants des frais de projet de 17 963 \$ (auxquels se sont ajoutés 4 255 \$ pour l'option de facturation en dollars américains). En raison de la baisse rapide de la valeur du dollar canadien en 2015, les participants ont énormément bénéficié du projet. Sur une base nette, même après avoir tenu compte des frais du projet, les participants ont économisé plus de 765 000 \$ canadiens en acceptant de participer au projet.

En février 2016, à la demande du Comité, le personnel a produit un document de travail sur les taux de change, dans lequel il présentait une analyse de l'effet cumulatif de la faiblesse du dollar canadien sur les budgets de collections et d'autres renseignements sur les services du RCDR visant à faciliter la gestion de la volatilité des taux de change. Les membres ont aussi été invités à assister à une webconférence sur la question pour se renseigner sur leurs options et échanger des idées sur l'atténuation des risques.

Durant l'année, le Comité a recommandé le prolongement du projet sur les taux de change pour l'exercice 2016-2017, comprenant des travaux additionnels pour permettre la facturation en dollars américains, pour les licences de Wiley, Springer et Elsevier.

## **5. Actualisation des politiques et gouvernance**

Pendant l'année, le Comité a poursuivi son examen des politiques financières du RCDR sur la base d'une rotation triennale.

Le Comité a recommandé d'apporter des changements mineurs à la Politique sur le contrôle et la modification du budget et à la Politique sur les cartes de crédit professionnelles, qui ont ensuite été approuvés par le Conseil. Cette approbation par le Conseil marque la fin de l'actualisation de toutes les politiques financières (à l'exception de la politique sur les frais de voyage) et permettra au Comité de passer à un cycle d'examen triennal.

Pendant l'année, le Comité a aussi entrepris une autoévaluation en se fondant sur l'outil d'autoévaluation du Conseil.

## **6. Gestion des risques**

Le Comité a continué d'évaluer et d'étendre le cadre de gestion des risques du RCDR, notamment au moyen du Rapport annuel de gestion du risque. Le Comité a fait remarquer que l'évaluation du risque de nouvelles initiatives comme le projet d'EIS demeure difficile, et il a demandé au personnel de produire pour l'organisme un document sommaire de haut niveau sur le risque.

## **Objectifs de 2016-2017**

1. Examiner les plans financiers à long terme et évaluer diverses possibilités de revenus supplémentaires pour le RCDR, y compris des travaux d'élaboration et d'analyse des politiques pour soutenir d'éventuelles demandes ciblées de subventions allant dans le sens du plan stratégique du RCDR.
2. Surveiller les activités de gestion des risques financiers et appuyer le Conseil en cernant les lacunes et en proposant des solutions dans les autres pratiques de gestion des risques.
3. Continuer de surveiller les modifications apportées aux normes comptables, ainsi que les conséquences fiscales pour l'organisme, afin de protéger l'actif de l'organisme et d'assurer la reddition de comptes sur le plan financier.
4. Tirer parti de l'expertise des membres du Comité pour déterminer et mesurer la valeur du RCDR et la communiquer aux membres et à la communauté d'intervenants selon des modalités qui appuient et complètent d'autres comités et initiatives.
5. Mettre à contribution d'autres connaissances stratégiques et opérationnelles pour la planification et les communications du RCDR.
6. Continuer de soutenir la transition vers le barème de cotisations qui se fondera sur les nouvelles bandes du RCDR.
7. Surveiller l'efficacité et l'efficience du projet sur les taux de change et proposer des moyens d'offrir d'autres services aux membres.